

homme lui devait de l'argent. Il s'agissait d'une somme de \$6. Le gouvernement menaçait d'intenter des poursuites. La veuve vivait pauvrement et s'efforçait de payer les frais des funérailles avec sa maigre pension. Voilà pourquoi je préconise le principe d'un régime universel de pension. Nos méthodes actuelles ravilissent les citoyens. J'ai ici des chiffres sur le gain moyen d'une personne de 65 ans. Sur 68,000 personnes qui paient l'impôt à 65 ans, le revenu inscrit est de \$4,020. A l'âge de 70 ans, ce chiffre est tombé à \$4,000. Un couple de 65 ans ou plus touche \$3,060. Comme le signalait le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), une comparaison s'impose entre le revenu déclaré de gens pauvres, soit \$4,020 et les \$3,060 qu'ils toucheront.

Voilà pourquoi je voudrais qu'on institue le régime universel de pension, que l'on supprime les formalités bureaucratiques et qu'on cesse d'humilier nos gens. On n'arrive à rien, selon moi, à diviser les gens entre riches et pauvres. Beaucoup de ces derniers ont connu la dépression et il y en a parmi eux que je connais très bien.

M. Gilbert: Le ministre du Travail (M. Mackasey) est d'accord là-dessus.

M. Rynard: J'en suis sûr. Il ne serait pas question d'un Livre blanc comme celui-ci s'il était au poste de commande. J'insiste sur ce que je disais. La différence est minime et ces gens-là ont connu la grande dépression. Ils ont travaillé pendant des années quand les temps étaient durs. Nombreux sont ceux qui, pendant la crise des années 30, ont travaillé pour un dollar par jour. Certains d'entre eux ont acheté ces obligations perpétuelles à l'égard desquelles le gouvernement s'est bel et bien défilé, c'est-à-dire ces obligations perpétuelles à 3½ p. 100 qu'il était censé racheter en 1966 et dont tous les banquiers du pays disaient qu'elles le seraient. Ces obligations ne valent plus maintenant que 38c, au dollar et je suis sûr que le ministre du Travail (M. Mackasay) se rend compte que le pouvoir d'achat de ce dollar a été réduit du tiers, de telle sorte que ces obligations ne valent plus en ce moment que 15c. au dollar.

• (5.50 p.m.)

Cela me fait de la peine parce que je suis dénué d'esprit de parti. Je connais une foule de gens qui ont acheté ces obligations. J'étais jeune médecin à l'époque. Je me souviens de la façon dont on nous payait alors. Je sais combien il était difficile de joindre les deux bouts. A les voir obligés d'accepter 15c. au dollar aujourd'hui, on constate à quel point les gouvernements sont durs et cruels.

Les mesures proposées dans le Livre blanc, monsieur l'Orateur, risquent même de décourager les gens d'économiser pour leurs vieux jours. Comme je l'ai dit, l'impôt sur les biens transmis par décès est une pure confiscation. Les gens se diront: «Cela ne nous avance à rien de nous serrer la ceinture et d'économiser. Nos voisins d'en face vont toucher \$255 par mois avec la pension de vieillesse et le supplément. Ils ne préparent pas leurs vieux jours. Pourquoi le ferions-nous?» Mais notre pays n'est-il pas trop riche pour cela? N'avons-nous pas bien assez de possibilités pour commencer à jouer ce jeu-là? Quel effet cette politique de deux poids, deux mesures va-t-elle avoir sur l'épargne et l'industrie du pays et sur la société

La classe moyenne, dont dépend la prospérité du pays, les gens qui portent le fardeau de notre progrès, sont si

lourdement taxés, qu'ils perdent leur motivation. Nous encourageons les gens à ne pas économiser, puisque nous leur donnerons un supplément de revenu garanti. Ils se demanderont: «Pourquoi ne pas vivre sur un grand pied comme nos voisins? Le gouvernement nous aidera de toute façon». On détruit la motivation de l'individu. Dès que cela se produira, l'assiette fiscale s'effritera graduellement. Je félicite le ministre, mais je déplore que le gouvernement ne puisse comprendre la question de la pauvreté et attaquer le problème avec réalisme au lieu de prendre ces mesures hétéroclites.

L'honorable député de York-Est (M. Otto) a dit que, bien entendu, nous n'agissons jamais à des fins politiques. Je pourrais parler du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, tant en Ontario qu'au gouvernement fédéral, et montrer tous les endroits où la négligence est lamentable. Nous avons des hôpitaux pour les maladies chroniques, mais nous en chassons les patients en leur disant qu'ils n'y viendront plus pour recevoir un traitement actif. Un comité dira invariablement au patient: «Vous êtes assez bien pour partir». Malgré le contrôle de l'État, le coût de soins en institution est passé à \$40, \$50 et \$60 par jour. J'ai vu des patients se faire cruellement expulser.

Où vont ces gens? Ils espèrent être protégés par l'assurance-hospitalisation à laquelle ils ont cotisé pendant des années. Mais ce régime ne les protège pas en cas de maladie chronique et ils doivent aller à l'hospice. Quelle absurdité! Ce n'est pas de l'assurance. Pourquoi le gouvernement fédéral ne prend-il pas la différence à sa charge? Pourquoi n'allège-t-il pas la tâche des hôpitaux en permettant à ces malades de se faire traiter dans des établissements spécialisés dans les affections chroniques? Les gouvernements ne sont tout simplement pas à la hauteur de la situation.

Je crois que c'est le premier ministre (M. Trudeau) qui a dit que les citoyens doivent se tenir sur le qui-vive pour empêcher les gouvernements de tomber dans l'incompétence totale. Voilà qui est très vrai. Ce revenu supplémentaire de la vieillesse devrait être universel. Je vous en ai donné les raisons. Nos vieux l'ont déjà payé. Ils ont été imposés au taux de 4 p. 100. Avec l'échelle mobile, ils ont parfois dû payer jusqu'à \$240. Cet argent leur revient de droit. Nous ne devons pas faire de distinction entre les personnes âgées: dire aux unes qu'elles sont riches et aux autres qu'elles sont pauvres. Il ne nous en coûterait que très peu.

Je déplore l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être car il a dit qu'un supplément de \$10 par mois coûterait 150 ou 160 millions de dollars.

M. Francis: 200 millions.

M. Rynard: Je remercie le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis): Comment diable un supplément de \$10 par mois à un demi-million de personnes pourrait-il coûter 160 millions de dollars?

M. Francis: Excusez-moi; je me suis trompé.

M. Rynard: Le ministre aussi, je crois. Je consulterai le hansom demain, mais il s'est sûrement trompé. Il a dit, 160 millions de dollars. Je ne suis pas mathématicien, mais je puis dire que si le ministre y avait vu clair, il nous aurait donné un chiffre de 50 à 60 millions. Peut-être le ministre a-t-il par erreur multiplié 1,600,000 par dix. Cela ne demanderait pas autant d'argent, et même si